

LE COIN PARACHA MATOT-MASS'É

par Mikaël Mouyal - Beth Hamidrash Lamed

Le coin 'Hidouchim

« Il ne profanera pas sa parole, tout ce qui sortira de sa bouche, il fera » (30, 3) (Matot) :

Ce verset parle du respect des vœux qu'un homme prononce Mais on peut aussi y voir une autre signification. Une personne qui enseigne aux autres le bon chemin qu'ils doivent suivre, doit d'abord avant tout exiger des autres ce qu'il réalise déjà. Pour qu'un message puisse vraiment passer, il faut déjà faire soi-même ce qu'on attend des autres. « Il ne profanera pas sa parole ». il ne doit pas profaner son message, qu'il répand. « Tout ce qui sortira de sa bouche » envers les autres, « il fera » déjà lui-même. (Torat Maharits)

« Furent engagés parmi les milliers d'Israël, mille par tribu, (soit au total) 12 mille soldats » (31, 5) (Matot) :

Sur le verset précédent : « Vous enverrez à l'armée de toutes les tribus d'Israël », Rachi dit que l'on envoya aussi mille soldats de la tribu de Lévi. Ainsi, puisque la tribu de Yosseph était divisée en deux (Ménaché et Efraïm), on envoya donc 13 mille soldats, par rapport à 13 tribus (11 plus 2 de Yosseph). Comment le Texte peut-il donc dire que l'on engagea 12 mille personnes ?

En fait, sur les mots : « Furent engagés » formulés au passif, Rachi dit que quand le peuple apprit que la mort de Moché dépendait de cette guerre et qu'il allait mourir juste après, les soldats d'Israël ne voulurent pas aller en guerre, pour retarder sa mort. Il fallait donc les envoyer de force. Or, la tribu de Lévi était composée de gens très pieux, qui ne connaissaient rien d'autre que la Volonté Divine. Et même si la mort de Moché devait suivre cette guerre, la tribu de Lévi y alla de plein gré sans avoir besoin de les contraindre. De la sorte, le verset dit : « Furent engagés », c'est à dire contre leur gré, « parmi les milliers d'Israël, mille par tribu, (soit au total) 12 mille soldats ». Car seulement 12 tribus, devaient être contraints à aller en guerre. Mais Lévi alla de bonne volonté. (Imrè Emet)

« Ils voyagèrent de Kivrot Hataava et ils campèrent à 'Hatserot » (33, 17) (Mass'è) :

"Kivrot Hataava" signifie "l'enterrement du désir". Car pour réussir à "enterrer" les désirs et à s'en écarter, pour ne pas risquer de tomber dans la faute du fait des envies interdites, il faut camper à "Hatserot", qui signifie "des cours". En effet, ce monde est comparé à une "cour" et n'est qu'un passage intermédiaire par rapport au monde principal qui est le monde futur, comparé au palais où mène la cour. Et c'est en méditant à cette idée selon laquelle ce monde est passer et qu'on s'en séparera un jour pour se rendre dans le monde éternel où le seul profit viendra des Mitsvot accomplies dans ce monde. Par cette réflexion, on aura conscience de l'essentiel et on pourra s'écarter et même "enterrer" les désirs et ne pas se laisser distraire par ce qui nous écarte de l'essentiel. (Beth Yits'hak)

« Car Je suis Hachem Qui réside à l'intérieur des enfants d'Israël » (35, 34) (Mass'è) :

Rachi explique qu'Hachem réside avec les Juifs même quand ils sont impurs. Pour en comprendre la raison, il faut expliquer l'emploi du terme : « (Qui réside) à l'intérieur des enfants d'Israël », et non plus simplement : « parmi les enfants d'Israël » !

En fait, même quand un Juif faute et se se rend impur par ses fautes, malgré tout au fond de son cœur, il continue à ne souhaiter que réaliser la Volonté d'Hachem. L'ambition la plus profonde de chaque Juif, qui ne peut s'éteindre par aucune faute ni aucune impureté, reste de réaliser la Volonté d'Hachem. C'est pourquoi, Hachem réside avec les Juifs "même quand ils sont impurs". Car toute impureté ne peut toucher que la partie externe du cœur du Juif. Mais l'intériorité du cœur reste toujours pure. Et c'est là qu'Hachem continue à résider. C'est donc bien ce que dit le verset : « Car Je suis Hachem Qui réside à l'intérieur des enfants d'Israël », car l'intérieur du cœur des Juifs reste toujours pur, malgré toutes les impuretés. Hachem peut donc continuer d'y résider. (Ketav Sofer)

Le coin Halakha (lois de Chabbat)

Il est interdit d'introduire des lacets dans des chaussures pour la première fois pendant Chabbat. Mais si ces lacets ont déjà été mis et qu'ils ont été retirés, alors on pourra les remettre, à la condition que cela n'exige pas trop d'efforts du fait que les trous soient trop petits, car alors ce sera interdit. Cependant, il est autorisé d'introduire une ceinture dans les passants du pantalon, même si cela exige des efforts. Malgré tout, on ne pourra introduire qu'une ceinture destinée à mettre et enlever. Mais si on souhaite introduire une ceinture pour l'abandonner et la laisser toujours dans ce pantalon, alors cela sera interdit.

Une femme n'aura pas le droit ni de faire une natte avec ses cheveux, ni de défaire une natte, pendant Chabbat. De même, on ne pourra pas faire tenir ses cheveux avec une lotion réservée à cela (comme de la laque, du gel, du spray...) par exemple.

Le coin histoire

A Radine, vivait une femme veuve qui n'avait pas assez de moyens pour payer son loyer. Un hiver, elle supplia son propriétaire de ne pas la mettre dehors dans cette période de grand froid. Elle le pria d'attendre au moins le printemps. L'homme ne montra aucune pitié, mais avait honte de jeter toutes ses affaires dans la rue. C'est ainsi qu'il enleva les tuiles du toit de la maison. Un froid terrible y pénétra et la pluie inonda sa chambre. Elle fut contraint de quitter l'appartement et se retrouva dans la rue.

Le 'Hafets 'Haïm qui vivait à cette époque et fut au courant de cette histoire raconta que le temps passa, les gens oublièrent cet événement, mais lui n'oublia pas. Il attendit, convaincu qu'Hachem, qui est le Juge des veuves, ne pourra pas laisser une telle cruauté impunie. Les années passèrent. Mais l'homme vivait dans la tranquillité et en bonne santé.

67 années plus tard, un chien enragé mordit ce propriétaire qui contracta la rage et mourut dans de terribles souffrances.

Cette histoire atteste que le monde n'est pas laissé à l'abandon. Il y a un Juge et une justice. Et même s'il faut attendre pour cela des dizaines d'années. Mais en fin de compte, tous les crimes et méfaits devront être sanctionnés. Le fait d'avoir conscience de cela permet à l'homme de redouter la faute du fait de ses conséquences. De même, les souffrances devraient mener l'homme à réfléchir sur son comportement pour tenter de se repentir sur ses fautes susceptibles d'en être à l'origine.

Le coin étude : La finesse d'un mensonge

Dans la Paracha de Matot, Hachem ordonne à Moché de mener la guerre contre Midian, lui signifiant qu'après cette guerre il mourra. Malgré cela, Moché se dépêcha d'organiser cette guerre tout en sachant que sa disparition en dépendra, tellement il était empressé d'accomplir l'Ordre Divin.

Sur ce point là, le Midrash rapporte que Yéhochoua, son disciple et son remplaçant, devait vivre 120 ans, comme Moché. Mais s'il vécut seulement 110 ans et que sa vie fut raccourcie de 10 ans c'est parce qu'il fit le calcul suivant. Il se dit qu'après avoir achevé la guerre contre les 31 rois de Canaan, il mourra. C'est pourquoi, il retarda ces guerres. Pour avoir retardé l'accomplissement de l'Ordre Divin dans le but de rallonger sa vie, Hachem le sanctionna en raccourcissant sa vie.

Seulement on peut se demander pourquoi Yehochoua retarda-t-il les guerres ? Il est inconcevable qu'il repoussa son devoir simplement pour vivre plus longtemps, uniquement par amour pour soi ! On ne peut concevoir une chose pareille d'un tel homme.

En fait, Yehochoua avait constaté combien la lumière de la Thora s'était assombrie après la mort de Moché. Des centaines de lois ont été oubliées. Yéhochoua savait qu'après sa mort, il en serait ainsi également. Le peuple allait se retrouver dans une grande obscurité spirituelle. C'est pourquoi, il avait peur de se séparer du peuple, et il voulait vivre et l'accompagner le plus longtemps possible. Il est clair que c'est cette considération d'amour pour le peuple et d'inquiétude pour lui suite à sa mort qui l'anima et le poussa à retarder le plus possible cette échéance.

Mais malgré tout, la question subsiste. Moché aussi savait pertinemment que sa mort allait entraîner une grande chute pour le peuple. Et malgré tout, il se précipita d'accomplir son devoir même s'il savait que cela allait causer sa disparition. Ainsi, pourquoi Yéhochoua n'a-t-il pas tiré leçon de Moché son Maître ? Pourquoi a-t-il retardé les guerres et ne s'est-il pas empressé de les réaliser à l'instar de Moché ? Et ce, malgré le fait qu'il savait que sa fin en dépendait, avec toute la chute spirituelle qui en découlerait !

Pour comprendre cela, il faut approfondir la notion de vérité et mensonge. Le Talmud explique qu'à l'origine, Moché fixa que l'on dise dans la Amida : « D.ieu Grand, Fort et Redoutable ». Le prophète Jérémie constata que les étrangers dansaient à l'endroit où se trouvait le Sanctuaire, et se demanda de ce fait en quoi Hachem est-Il Redoutable. Il supprima donc le terme "Redoutable". Puis Daniel constata que les étrangers asservirent Ses enfants, et se demanda de ce fait en quoi Hachem est-Il Fort. Il supprima alors le terme "Fort". Mais lorsque les membres de la grande assemblée arrivèrent, ils dirent : « Bien au contraire ! Le fait qu'Hachem est si Patient à l'encontre des impies et les supportent autant, cela déjà montre qu'Hachem est "Fort". Et le fait que malgré tant d'ennemis, le peuple Juif parvient malgré tout à subsister miraculeusement, cela déjà montre qu'Hachem est "Redoutable" » Et de ce fait, ils rétablirent le Texte comme à l'origine. Seulement, la Guemara demande comment Jérémie et Daniel se sont-ils permis de modifier le Texte de la Amida tel que Moché l'avait fixé ? Et la Guemara répond que puisque Hachem est Vérité et Il déteste le mensonge, c'est pourquoi Jérémie et Daniel ne voulaient pas dire quelque chose de faux concernant Hachem.

Mais cette réponse est très difficile à comprendre. Car finalement, Hachem ne subit aucun changement, et Il est et sera toujours Fort et Redoutable. Cela est une Vérité éternelle et absolue. Ainsi, ce n'aurait été absolument pas un mensonge que de dire qu'Hachem est Fort et Puissant, et peu importe la situation ! De ce fait, la question revient. Pourquoi Jérémie et Daniel ont-ils modifié le Texte ?

En fait, le mensonge ce n'est pas seulement de dire quelque chose de faux, qui s'oppose à la réalité. Le mensonge peut aussi concerner une information vraie. Seulement, quand quelqu'un dit quelque chose qui est vraie en soi, mais qu'il ne le ressent pas en lui, cela déjà est une sorte de mensonge. Quand la parole de la bouche est en décalage avec le ressenti du cœur, cela déjà est une forme de mensonge. C'est pourquoi, même si Jérémie et Daniel savaient qu'Hachem est toujours Fort et Redoutable, mais comme du fait de la situation tragique, ils n'arrivaient pas à le ressentir vraiment dans leur cœur, déjà ils ne pouvaient plus le dire. Cela contenait déjà une faille dans la vérité. Ce décalage entre la bouche, qui peut dire une vérité dans l'absolu, et le cœur qui ne ressent pas cette vérité, cela déjà relève du mensonge.

Il en est de même pour Yéhochoua, qui ne s'inspira pas de son Maître Moché. Il savait bien qu'après sa mort, l'obscurité spirituelle remplirait le monde, comme ce fut le cas après la mort de Moché. Et il ressentait avec son cœur qu'il ne pouvait pas se séparer encore de son peuple. Alors certes, Moché n'a pas réfléchi de cette façon, mais pour Yéhochoua, il était clair qu'il fallait retarder la guerre pour continuer d'accompagner les Juifs. Ainsi, s'il ne faisait que reproduire l'attitude de Moché sans le ressentir dans son cœur, cela déjà contiendrait du mensonge. C'est pourquoi, il retarda les guerres. Il en ressort que du point de vue de Yéhochoua, son calcul était juste, même s'il n'était pas conforme à celui de Moché. Il fit ce que son cœur pur ressentait et ne cherchait aucun intérêt personnel.

(Précisons que cela ne doit pas faire penser que l'on a le droit d'enfreindre une Mitsva suite à une quelconque considération, même valable. Il est bien-sûr évident qu'aucun de nos calculs ne pourrait être comparé à celui de Yéhochoua, qui émanait d'un homme d'une envergure spirituelle incomparable, qui ne cherchait que le bien du peuple. Personne d'entre nous ne pourrait ne serait-ce qu'oser se comparer à lui et imaginer avoir aussi des intentions lui autorisant de passer outre une quelconque Mitsva. Cela est évident !)

Mais d'après cela, on pourrait se poser une question. Puisque la démarche de Yéhochoua était autant valable et qu'il fit ce qu'il devait faire pour ne pas tomber dans une sorte de mensonge, dès lors pourquoi fut-il puni et sa vie s'abrégea-t-elle de 10 ans ?

La réponse est qu'Hachem est très pointilleux et exigeant avec les grands Justes. Hachem reprocha à Yéhochoua de ne pas avoir été encore plus grand et de ne pas avoir atteint le niveau qu'avait Moché, car alors il aurait pu accélérer les guerres, comme le fit Moché avant sa mort. Sa "faute" était de ne pas s'être élevé au point de ressentir les choses comme Moché les ressentait, à savoir de ressentir aussi avec son cœur qu'il fallait faire les guerres sans attendre. La seule chose qu'on lui reprochait, c'était de ne pas avoir atteint le niveau de Moché qui lui donnerait lieu de ne pas tarder à faire les guerres, ce qui serait alors la vérité, car son cœur et son ressenti ne serait pas alors en décalage avec son attitude. C'est uniquement ce léger manque dans son élévation et dans son niveau de ressenti qui lui fut reproché. Rien d'autre ! Combien voyons-nous de là combien Hachem attend-Il des Justes ! (Basé sur le Lev Eliahou)

Le coin 'Hizouk

Quand le mauvais penchant fait fauter quelqu'un, son intention n'est pas tant de le mener à cette faute. Mais son intention est surtout de le conduire vers la tristesse et la déprime suite à la faute. Car le penchant sait que s'il est triste, l'homme ne pourra pas servir Hachem d'aucune façon. Ainsi, en le menant à la tristesse, il le prive de tout le Service d'Hachem et pas juste du seul point où il le fait fauter. (Ohr Haganouz)